



L'ESSENTIEL

2021

Une année d'engagement de la Fondation du Protestantisme

Chers donateurs,

Cette année, vous avez soutenu financièrement l'action d'une ou plusieurs fondations individualisées de la Fondation du Protestantisme et nous tenions à vous en remercier chaleureusement. Par votre acte de générosité, vous avez contribué à faire vivre la fraternité portée chaque jour par les nombreuses institutions protestantes partenaires de la Fondation.

Accompagner les institutions protestantes

Le 31 juillet 2001 un décret du Conseil d'État actait la création de la Fondation du Protestantisme. Cette reconnaissance était le résultat d'un processus de dialogue et de coopération entre divers acteurs institutionnels du protestantisme français.

20 ans plus tard, la Fondation du Protestantisme abrite plus de 60 fondations individualisées ce qui en fait la quatrième plus importante de France. Elle s'est enrichie d'une expérience, d'un savoir-faire et s'est affirmée comme un acteur majeur de la philanthropie et du financement de projet d'intérêt général.

Elle souhaite aussi être un espace de réflexion sur le sens de l'engagement philanthropique dans le monde protestant. À cet effet, les premiers *Cahiers de la Fondation*, issus du colloque « Croire et Donner : les protestants et la générosité », seront diffusés prochainement.

Une Fondation pour préparer l'avenir

Conformément à ses statuts, le Conseil de la Fondation du Protestantisme s'est renouvelé en juin dernier afin d'allier expérience, connaissance et innovation. Un conseil en action qui travaille sur la rédaction d'un nouveau plan stratégique pour aborder avec ambition les nouveaux défis auxquels nous sommes confrontés.

Avec vous

Depuis 20 ans, la Fondation du Protestantisme met son équipe et ses compétences au service des volontés philanthropiques des institutions et des personnes physiques qui souhaitent s'engager auprès des institutions protestantes. Dons, legs, donations, des outils fiscaux et juridiques qui permettent d'accompagner et soutenir les associations et les Églises issues de la Réforme dans leur mise en œuvre de l'Évangile en action.

Avec le Conseil de la Fondation, nous affirmons notre volonté d'être un espace où peut se vivre une diversité d'engagements philanthropiques, fidèle à nos convictions et à notre attachement au message de l'Évangiles.



Antoine Durrleman
Président de la Fondation du Protestantisme

TRANSMETTRE NOTRE ESPÉRANCE

La Fondation du Protestantisme reçoit des dons et des legs pour soutenir les œuvres protestantes.



Contactez Elsa Bouneau : 01 44 53 47 24

contact@fondationduprotestantisme.org

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA FONDATION DU PROTESTANTISME

La Fondation du Protestantisme est une institution, reconnue d'utilité publique, issue de la volonté des Églises et associations protestantes de France de se doter d'un outil qui leur permette de mieux gérer leurs patrimoines et de soutenir des œuvres et organisations partenaires. Elle a été reconnue d'utilité publique par décret du 31 juillet 2001. Ce statut particulier lui apporte certaines spécificités en matière de gouvernance et de capacités juridiques et fiscales.

La Fondation du Protestantisme vient en appui d'institutions protestantes dans leurs activités en s'adaptant à la réalité et à la spécificité de chacune. Un accompagnement qui s'inscrit dans une pluralité de champs : collecte de fonds, soutien à des projets associatifs, gestion de biens immobiliers, acceptation de donations et de legs, gestion de crédits ou encore accompagnement de projets financiers.

L'article premier des statuts de la Fondation du Protestantisme précise les buts de celle-ci :

1. permettre et développer tout ce qui concourt à favoriser les actions ayant un caractère philanthropique, éducatif, social, humanitaire ou culturel communes aux institutions protestantes françaises (Églises, œuvres, mouvements et autres institutions) qui le souhaiteront,
2. apporter son soutien moral et matériel à ces institutions,
3. initier tout projet d'intérêt général conforme aux objectifs de ces institutions.

Ses interventions peuvent être étendues à toute action conduite hors de France par ces institutions ainsi qu'à toute entreprise de solidarité internationale.



Définition

« Une fondation est une affectation irrévocable de biens, droits ou ressources à la réalisation d'une œuvre d'intérêt général »
Article 18 de la loi n°87-571 du 23 juillet 1987 sur le développement du mécénat

Les fondateurs de la Fondation du Protestantisme

Institutions à l'origine de la création de la Fondation du Protestantisme et participant à la constitution de sa dotation initiale :

- Association des Étudiants Protestants de Paris (AEPP)
- Association Foi & Vie
- Association pour les Familles Pastorales
- Église protestante unie de France
- Église Réformée Temple de l'Oratoire du Louvre
- Fédération de l'Entraide Protestante
- Fédération Française des Associations Chrétiennes d'Étudiants
- Fédération Protestante de France
- Fondation d'action sociale et culturelle du Pays de Montbéliard (Fondation Arc-en-Ciel)
- Fondation de l'Armée du Salut
- Fondation la Cause
- Fondation Diaconesses de Reuilly
- Fondation John Bost
- Fondation Paumier Vernes
- Fondation pour les ministres des Églises protestantes de France
- Fondation Saint Thomas
- Fondation Sonnenhof
- Maison de Santé Protestante de Bordeaux
- Service Protestant de Mission (DEFAP)
- Société de l'Histoire du Protestantisme Français
- Famille Hottinguer



NOS ENGAGEMENTS 2021

Par sa capacité à recevoir des legs, à porter des projets financiers ou immobiliers, la Fondation du Protestantisme s'engage au service de la diversité du monde protestant.

Le déploiement de ses métiers permet de soutenir des projets en propre et de financer des institutions extérieures.

L'engagement s'inscrit autour de quatre missions permanentes :

- fraternité;
- culture et loisirs;
- patrimoine;
- solidarité internationale.

En 2021, 6,5 M€ ont été mobilisés par la Fondation du Protestantisme pour financer des projets en France et dans le monde. Ces engagements se réalisent via des programmes portés en propre par les fondations individualisées pour 65 % et par le financement d'institutions externes dans le cadre de versement d'allocations pour 35 %.

Cet engagement financier a représenté en 2021 plus de 6,5 millions d'euros dont 94 % sur le territoire français. Un engagement en légère baisse par rapport l'année précédente, notamment dû à un soutien exceptionnel aux institutions pour faire face à la crise du Covid 19 sur l'exercice 2020.

Le financement des projets en propre porte exclusivement sur la gestion du patrimoine immobilier affectée aux fondations individualisées. La Fondation du Protestantisme est en effet propriétaire pour le compte de ses fondations abritées de 69 biens immobiliers transmis, acquis ou construits. Elle apporte ainsi un cadre de gestion, d'entretien et de développement de projets immobiliers divers.

Les allocations permettent quant à elles de financer des projets portés à elles de financer des projets portés par des institutions partenaires : il s'agit alors de la partie « distributrice » de la Fondation du Protestantisme.

Synthèse 2021

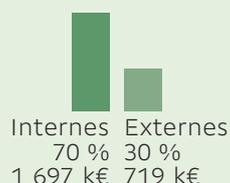
6 558 k€
de projets financés



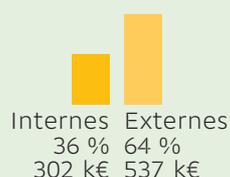
58
projets portés en propre

114
projets externes

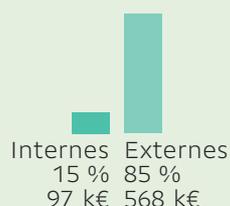
350
partenaires engagés
à nos cotés



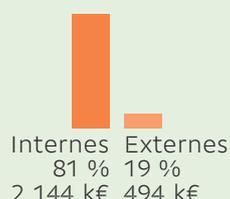
Culture et loisirs
37 %
2 416 k€



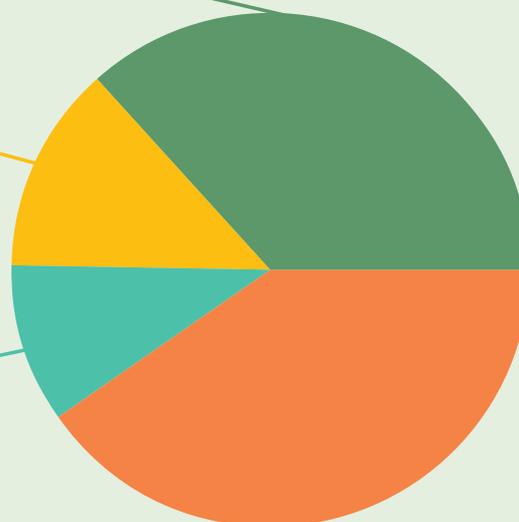
Solidarité internationale
13 %
839 k€



Patrimoine
10 %
665 k€



Fraternité
40 %
2 638 k€



En 2021, 40 % des engagements financiers de la Fondation du Protestantisme ont porté sur le secteur « Fraternité » qui se décompose en 2 144 k€ d'engagement portés par les fondations individualisées elles-mêmes et par 494 k€ par le financement d'institutions partenaires.

LES FONDATIONS INDIVIDUALISÉES AU CŒUR DE NOTRE ENGAGEMENT

Une fondation individualisée (abritée) est créée lorsqu'une ou des personnes accordent, de manière définitive, à la Fondation du Protestantisme des biens, des droits ou des ressources en vue de la réalisation d'une oeuvre d'intérêt général et à but non lucratif.

Chaque fondation individualisée dispose d'un règlement précisant notamment son objet. Son animation est assurée par un comité de suivi.

Elle bénéficie, par capillarité, des avantages patrimoniaux et fiscaux d'une fondation reconnue d'utilité publique. Une fondation individualisée ne dispose pas de la personnalité juridique, elle exerce ainsi sa mission d'intérêt général sous l'égide de la fondation abritante, la Fondation du Protestantisme.



ZOOM

FRATERNITÉ

Solidarité pour les victimes de la tempête Alex dans les environs de Nice

Le 4 octobre 2020, les Vallées de la Tinée, de la Vésubie et de la Roya étaient durement touchées par les conséquences dramatiques de la tempête Alex. L'entraide protestante de Nice s'est mobilisée pour venir en aide aux populations locales. Une fois l'action engagée par les assurances, l'association a pris contact avec les services sociaux de différentes mairies afin d'allouer les fonds le plus efficacement possible.



ZOOM

CULTURE & LOISIRS

Les Rendez vous de la pensée protestante

Les Rendez-vous de la pensée protestante est une association 1901 dont le but est d'encourager et de soutenir le développement d'une pensée théologique protestante contemporaine et de promouvoir l'émergence d'un réseau théologique dans la diversité du protestantisme. Cette association organise des événements qui favorisent la rencontre entre « écoles » de théologie.

Montant alloué par la fondation FLAM : 5 k€



Liste des fondations individualisées de la Fondation du Protestantisme au 31 décembre 2021

- A Rocha
- Armée du Salut
- Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture (ACAT)
- Accueil Partage Solidarité Chrétienne
- ADRA France
- Arc En Ciel-Les Muriers
- Association Tutélaire de la Fédération Protestante des Œuvres (ATFPO)
- Baptiste
- Bernard Palissy
- CASP
- Centre chrétien de Gagnières
- CPF - Actions Liban
- La Cimade
- Communauté des Églises d'Expression Africaine en France
- DEFAP - Mission et Solidarités Internationales
- Demoiselles Cuvier pour le logement
- Diaconat Protestant de Grenoble
- Diaconesses de Reuilly-Accompagnons La Vie
- Eau Vive 29
- Éclaireuses & Éclaireurs Unionistes de France EEUDF
- Entraide Familiale Protestante de Bienfaisance d'Auvergne
- Entraide Protestante de Reims
- Entraide Protestante du Havre
- FÉDÉ
- Fédération de l'Entraide Protestante
- Fédération protestante de France
- FLAM
- Foi & Vie
- Fondation John Bost
- Fondation pour les ministres des Églises Protestantes de France
- Foyer Joséphine Butler
- JACQIV
- L'Étoile
- La Fortitude
- La Ligue pour la lecture de la Bible
- Le Lazaret
- Les Lavandes
- Maison d'Écoulandre
- Maisons et Établissements Protestants
- Martin Bucer
- Martin Luther King Créteil
- Maurice Longeiret
- Mission Populaire Évangélique
- Musée Jean-Frederic Oberlin
- Paul Ricœur
- Portes Ouvertes
- Pro.Vision - France
- Projets CEVAA
- Protestante Cannoise
- Protestantisme d'Aquitaine
- Protestantisme de Montpellier
- Réforme
- Saint-Jean
- SEL
- Sœurs de la Communauté de Pomeyrol
- Solidarités Protestantes Lyonnaises
- Temple de l'Oratoire du Louvre
- Un Cœur et des Mains
- Union des Églises Protestantes d'Alsace et de Lorraine
- Vaugirard 46

ZOOM

PATRIMOINE

Rénovation du temple de Mazamet

L'association culturelle de l'Église protestante unie de Mazamet et alentours (EPUMA) devait engager d'importants travaux sur la structure de son temple qui venait d'être fermé du fait de la dangerosité du bâtiment. Des travaux très conséquents ont alors été engagés pour sécuriser le bâtiment et permettre sa réouverture. Les travaux d'un montant global de 290 k€ ont notamment été pris en charge par la Fondation Martin Bucer pour un montant de 100 k€.



ZOOM

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Collecte en faveur de la semaine pour l'unité des chrétiens

Chaque année, le Conseil d'Églises chrétiennes en France (CÉCEF), qui rassemble des responsables de toutes les familles ecclésiales, identifie des destinataires pour les offrandes recueillies en janvier pendant la Semaine de prière pour l'unité des chrétiens. Les organisateurs de célébrations œcuméniques gardent toute liberté de faire un autre choix en fonction de besoins locaux dont ils auraient connaissance, ou d'envoyer les dons à un organisme qu'ils soutiennent régulièrement.

En 2021 le CÉCEF a recommandé que les offrandes recueillies au cours des célébrations contribuent à soutenir les écoles chrétiennes au Liban ainsi que le soutien aux réfugiés du Haut Karabakh, par l'intermédiaire de la Fondation du Protestantisme.

Montant alloué : 21 k€



ANALYSE FINANCIÈRE 2021



par Christian Klein,
trésorier de la Fondation

L'année 2021, année du vingtième anniversaire de la Fondation du Protestantisme, fut l'occasion d'un regard sur le chemin parcouru durant ces vingt années ainsi que d'une réflexion sur les perspectives et orientations à venir de cet outil à la disposition des acteurs de la solidarité et des demandes de protection du patrimoine immobilier protestant. L'année a également été marquée par la fin des travaux et la mise en service du centre socio-culturel MLK à Créteil, soit la plus importante opération de construction immobilière mise en œuvre à ce jour par la Fondation du Protestantisme.

Au cours de l'année 2021, ont pu être soutenus et mis en œuvre 114 projets pour un montant de 2,5 millions d'euros, concrétisant ainsi la générosité plus de 2 300 donateurs.

Le total du bilan de la Fondation du Protestantisme s'établit à fin 2021 à 133,4 millions d'euros, en progression de 7,1 %.

Au passif, les ressources de la Fondation se composent principalement de fonds propres (62 %), fonds dédiés (14 %) et emprunts bancaires (19 %). Ce dernier poste s'établit à fin 2021 à 25,4 millions d'euros contre 25,2 millions d'euros un an auparavant.

À l'actif, le poste immobilisations est constitué pour l'essentiel d'immeubles d'exploitation. Il s'établit à 89,8 millions d'euros en progression de 3,4 %. Le poste trésorerie et placements augmente de 12 %, à 34,3 millions d'euros.

La gestion du patrimoine financier de la Fondation est conforme à la charte éthique des placements décidée par

notre conseil. L'orientation actuelle privilégie la liquidité des actifs.

Du côté des produits d'exploitation, les encaissements de dons, legs et assurances-vie ressortent en augmentation à 5,9 millions d'euros en 2021 contre 4,7 millions d'euros en 2020. De même, les revenus du patrimoine immobilier progressent à 1,8 millions d'euros en 2021 contre 1,6 millions d'euros en 2020.

Du côté des charges d'exploitation, le poste des aides financières financée par des ressources collectées auprès du public régresse à 2,5 millions d'euros contre 3,5 millions d'euros en 2020.

L'activité de la Fondation depuis le 1er janvier 2022 s'est déroulé sans événements post-clôture susceptibles de remettre en cause les comptes 2021. L'ensemble de ces comptes a fait l'objet de révisions par le cabinet Mazars. Nous souhaitons ici remercier le cabinet Mazars qui a revu l'ensemble des comptes ainsi que la direction et les salariés de la Fondation du Protestantisme pour le travail réalisé en 2021 dans des conditions toujours compliquées par la pandémie.

Compte de résultat par origine et destination (CROD)

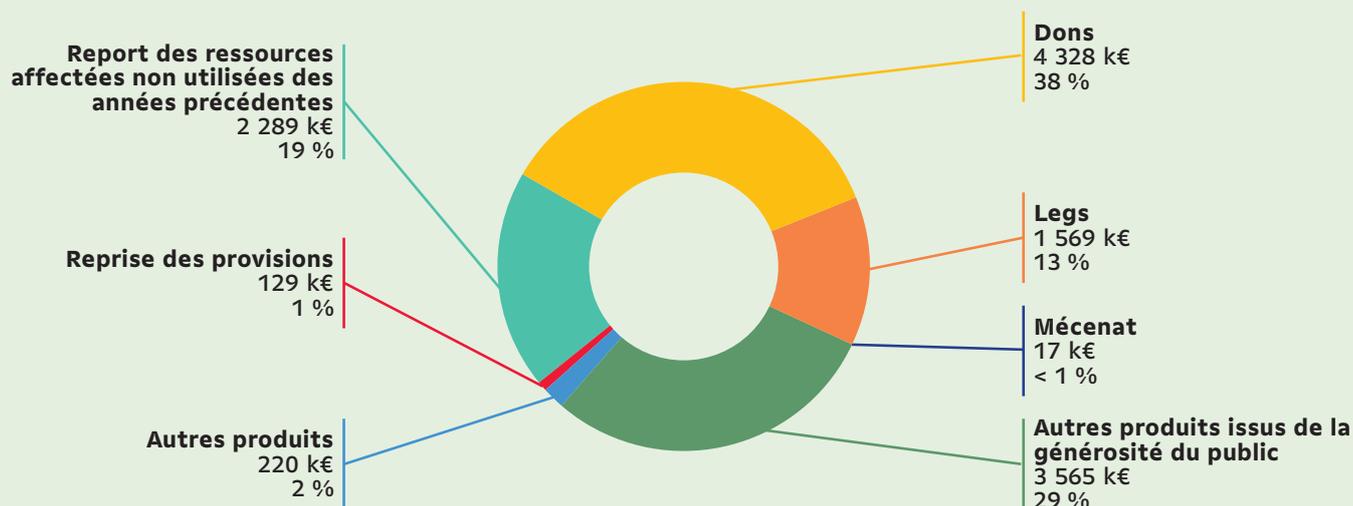
Le CROD est établi en adéquation avec les rubriques correspondantes du compte de résultat. Il permet de donner une information globale de l'ensemble des produits et charges.

Produits (en k€)	2021	2020	Charges (en k€)	2021	2020
1 - Produits liés à la générosité du public	9 479	7 686	1 - Missions sociales	6 558	6 849
2 - Produits non liés à la générosité du public			2 - Frais de recherche de fonds	53	46
3 - Subventions et autres concours publics	220	199	3 - Frais de fonctionnement	530	422
4 - Reprise sur provision et dépréciations	129	35	4 - Dotations aux provisions et dépréciations	189	373
5 - Utilisation de fonds dédiés antérieurs	2 289	2 171	5 - Impôts sur les bénéfices		
			6 - Reports en fonds dédiés de l'exercice	3 680	2 696
Total des produits de l'exercice	12 117	10 091	Total des charges de l'exercice	11 009	10 386
Excédent ou déficit	1 108	-295			

UNE ANNÉE À LA FONDATION DU PROTESTANTISME

Nos ressources : 12 117 k€

La générosité du public (dons, mécénat, donation, legs ainsi que leurs produits) est la principale source de financement des activités de la Fondation du Protestantisme puisqu'elle en représente 78 %.

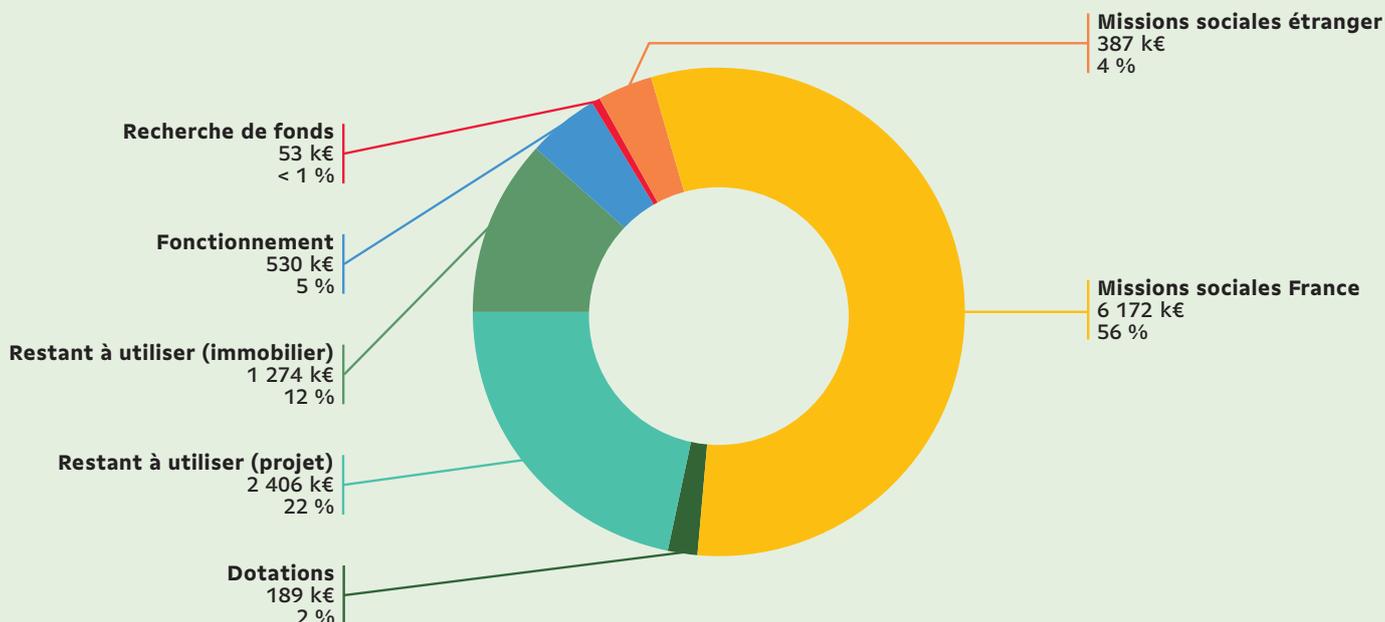


Utilisation des ressources

Assurer le présent et construire l'avenir

Depuis sa création, la Fondation du Protestantisme agit notamment pour contribuer à la préservation du patrimoine protestant. Elle est propriétaire de 69 biens immobiliers transmis, acquis ou construits (valeur brute: 94 819 k€). Elle apporte ainsi un cadre de gestion, d'entretien et de développement de projets immobiliers divers.

En 2021, les engagements restant à réaliser sur ressources affectées s'élèvent à 3 680 k€. Pour partie constitutifs de la mission de gestion immobilière de la Fondation, ils concernent à hauteur de 1 274 k€ les prévisions de soutien à la construction ou à la rénovation d'établissements propriétés de la Fondation (habitation, locaux d'activités, EHPAD...).



AGIR ENSEMBLE

Poursuivre votre soutien auprès de la Fondation du Protestantisme et des fondations individualisées

Faire un don

Soutenir financièrement, c'est un premier moyen d'agir en bénéficiant de toutes les déductions fiscales.

Vous pouvez **soutenir la fondation individualisée qui correspond le mieux à vos aspirations**, contribuer aux besoins d'urgence de Solidarité Protestante ou bien faire votre don directement auprès de la Fondation.

Effectuer un legs

Effectuer un legs relève d'une décision mûrement réfléchie. Il est important de pouvoir en parler avec des interlocuteurs qualifiés. La Fondation du Protestantisme est à votre disposition pour vous exposer les **multiples potentialités en matière de legs**, en toute discrétion et sans engagement. Elle saura vous informer et vous conseiller sur les dispositions, fiscales afin de **préserver les intérêts qui vous importent**. Vous pourrez alors sereinement exprimer votre solidarité envers une cause qui vous tient à coeur.

Créer une fondation

Défendre **une cause qui traduit l'engagement d'une vie**, perpétuer un nom, agir concrètement au service de son prochain en créant une structure ancrée dans son identité protestante, sont autant de motivations qui sont à l'origine d'une fondation. La fondation individualisée créée avec le concours de la Fondation du Protestantisme apporte un **cadre juridique et fiscal adapté**.

Notre équipe et nos experts se tiennent à votre disposition pour étudier chaque situation et ainsi accompagner les volontés philanthropiques associatives, familiales ou encore d'entreprises.

Les chiffres clés de la Fondation du Protestantisme



Des donateurs qui nous font confiance

- Un don moyen de 998 euros
- 5,9 M€ collectés
- 2 313 donateurs



Des projets riches et diversifiés

- 114 projets soutenus en France et dans le monde
- 6,5 M€ engagés directement dans le cadre de nos missions sociales



Une Fondation engagée sur l'ensemble du territoire français

- 69 établissements immobiliers de la Fondation du Protestantisme
- 60 fondations individualisées
- + de 350 institutions en lien avec la Fondation

Pour plus de détail, vous pouvez consulter le rapport d'activité 2021 sur notre site



RESTONS EN CONTACT

Directrice: Elsa Bouneau

Adresse: 47 rue de Clichy, 75009 Paris

Téléphone: 01 44 53 47 24

Courriel: contact@fondationduprotestantisme.org

www.fondationduprotestantisme.org